

AVIS

A Demise Brillant, ouvrier de la ville de Lewiston, dans l'état du Maine, Etats-Unis d'Amérique.

Avis vous est donné par les présentes que les créances que George L'Italien, cultivateur de la paroisse de Ste-Hélène, comté et district de Kamouraska, province de Québec, Canada possédait contre vous en vertu de la vente qu'il vous a fait suivant acte passé devant M^{re} Paul Dessaint, notaire, le 13 jour de juillet dernier, enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Kamouraska, sous le No. 22378 a été vendue et transférée à Pierre Castonguay, cultivateur de la dite paroisse de Ste-Hélène, par et en vertu d'un acte de transport passé devant le dit M^{re} Paul Dessaint, notaire, à Ste-Hélène, le 26e jour de novembre dernier, enregistré au bureau d'enregistrement susdit, sous le No. 22385.

PIERRE CASTONGUAY.

Ste-Hélène de Kamouraska, 9 janvier 1890.—2

PROVINCE DE QUEBEC } COUR DE CIRCUIT
District de Kamouraska. } pour le district de Kamouraska.
No. 9877. } (en vacance.)

Le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

ETIENNE MÉDARD ADÉLARD BOUCHER, de la paroisse de Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ornelle, Notaire.
Demandeur :

JOSEPH GAGNON, du même lieu.

D. Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux mois.

P. LANGLAIS,
Greffier de la dite Cour.

9 janvier 1890.—2

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 28, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC

A. TURGEON

H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 18 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.34
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loup.....	12.48
Pour Halifax et St-John.....	16.56
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Br., Novembre 1889.

BETAIL AYRSHIRE.

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30, Rue St Jacques, MONTREAL

AVIS est par les présentes donné que "LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS" s'adressera à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour faire amender son acte d'incorporation et les amendements d'icelui, définir plus clairement ses pouvoirs, et en obtenir de nouveaux et plus amples, entre autres, quant au délai fixé pour terminer son chemin jusqu'au Bassin de Gaspé.

(Signé) J. L. LAVERY,

Procureur de la Requérante.

Québec, 4 janvier 1890.—1 m

CANADA }
Province de Québec, }
District de Kamouraska. } COUR DE CIRCUIT.
No. 9895. } pour le District de Kamouraska
(En vacance)

Le quatorze janvier, mil huit cent quatre-vingt dix.
CHARLES DIONNE et ETIENNE MÉDARD ADELARD BOUCHER, tous deux de la paroisse de Notre-Dame de Liesse de la Rivière-Ornelle, marchands associés et y faisant commerce sous les noms et raison de Dionne & Boucher.

Demandeurs ;

ACHILLE HUDON du même lieu.

Défendeur ;

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux mois.

P. LANGLAIS,
Greffier de la dite Cour.

12 janvier 1890.—2

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL
PERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances

Bureau : No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement : Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,
Gérants, à Montréal